



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

N/réf. : 10.03.04_2025

No 23-2025 – Séance du 27 mai 2025

Mise à l'enquête publique de la révision du PACom hors-centre

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité souhaite informer le Conseil communal de l'ouverture, du 4 juin au 3 juillet 2025, de l'enquête publique relative à la révision du plan d'affectation communal (PACom) pour le périmètre hors-centre de notre territoire, à l'exception du domaine touristique des Pléiades.

Cette révision s'inscrit dans une volonté d'adaptation aux exigences fédérales et cantonales actuelles en matière d'aménagement du territoire. Elle vise à garantir une utilisation du sol conforme aux objectifs de développement durable, en tenant compte notamment des réserves constructibles existantes et des besoins projetés pour les quinze prochaines années.

Les plans d'extension des communes de Blonay (1976) et de St-Légier-La Chiésaz (1983) prévoyaient des zones à bâtir surdimensionnées dans le hors-centre. Le nouveau PACom revoit ces affectations à la baisse, en cohérence avec le Plan directeur cantonal, en vue de maîtriser l'étalement urbain.

La Commune a choisi de dissocier les périmètres "centre" et "hors-centre" dans ses démarches d'aménagement. Tandis que le centre bénéficie d'une planification intercommunale avec des possibilités accrues de densification, le hors-centre est soumis à une planification stricte à l'échelle communale, limitée par un taux de croissance annuel. Cette approche permet d'adapter les outils d'aménagement aux spécificités locales tout en respectant les contraintes légales.

Au-delà des aspects techniques, cette révision accorde une attention particulière à la préservation du paysage, du patrimoine bâti et de la biodiversité. La réglementation harmonisée permet aussi une meilleure gestion des espaces verts grâce à de nouveaux outils (indices de verdure, zones de jardins historiques).

Le dossier complet est consultable pendant toute la durée de la mise à l'enquête, au Service de l'urbanisme et des travaux ou sur le site internet communal : <https://www.blonay-saint-legier.ch/autresenquetespubliques>. Une séance d'information publique est organisée le mardi 10 juin à 20h, à la Grande salle de l'Ancien Stand à Blonay. La population est chaleureusement invitée à y participer.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

A. Bovay



Le secrétaire adj.

J.-M. Guex

Blonay, le 21 mai 2025

Délégation municipale : Thierry George

Copie : Bureau du conseil communal – Administration générale – Secteur urbanisme et durabilité

Route du Village 45 | CP 12 | 1807 Blonay | 021 564 02 00 | www.blonay-saint-legier.ch | secretariatmunicipal@bstl.ch